

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 27 (1935)
Heft: 6

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

27^{me} année

Juin 1935

N° 6

Actualités.

Le vote du 2 juin a été défavorable à l'initiative de crise. Sur une participation au scrutin de près de 1,000,000 de voix, soit environ le 83% du corps électoral, 425,000 citoyens ont voté oui et 565,000 non. Le rapport est donc de 43 à 57. En votant différemment, 75,000 électeurs ou 7% auraient donné un aspect tout différent au résultat. Ce fait prouve que la différence est relativement modeste, surtout si l'on tient compte des avantages dont disposait l'adversaire d'une manière générale.

Quoi qu'il en soit, les défenseurs de l'initiative de crise ont lutté avec un dévouement digne d'admiration. Tel fut le cas aussi bien pour les militants de nos organisations que pour ceux des employés et des paysans. Tous ont droit à notre profonde gratitude. La pression et la haine des adversaires furent plus particulièrement dirigées contre les partisans qui se recrutent parmi les employés et les paysans. Malgré cela, ils ont défendu courageusement et fidèlement notre cause commune.

*

La supériorité des adversaires en moyens de propagande s'est avérée dès le début. C'est le cas en particulier en ce qui concerne la presse. Alors qu'au début quelques douzaines de journaux bourgeois acceptaient encore des articles pour l'initiative, ils refusèrent peu à peu de mettre leurs colonnes à notre disposition, et pour terminer il n'y en eut plus qu'une douzaine à peine. Ces derniers, avec 18 journaux socialistes et les organes des fédérations syndicales, représentaient toute notre presse, alors que de l'autre côté ils étaient plus de 350. La lutte fut inégale également dans le service des nouvelles, car l'Agence télégraphique suisse, sous le pavillon de la neutralité, n'a pas manqué de signaler chaque discours prononcé par les Conseillers fédéraux alors qu'elle ne parla d'aucune manifestation organisée pour l'initiative. Le rôle